



COMMUNIQUÉ « PRESSE SPÉCIALISÉE »

9 juillet 2009

Le Conseil fédéral a présenté son rapport sur les mesures relatives au libre échange agricole

Les questions clés restent sans réponse

Hier, le Conseil fédéral a approuvé un catalogue de quatre-vingts mesures possibles pour compenser les conséquences économiques en cas d'accord de libre échange dans le domaine agroalimentaire (ALEA). Le rapport reste muet sur les moyens de financement et leur répartition. De plus, l'ampleur des mesures d'accompagnement nécessaires n'est toujours pas définie. La Fruit-Union Suisse (FUS) continue ainsi de s'opposer avec véhémence à un ALEA.

La production de fruits qui exige beaucoup de main d'œuvre sera confrontée, dans le cas d'un ALEA, à des pertes de revenu et de marché importantes, ceci malgré la stratégie de qualité prévue et la marque Swissness. En Suisse, les charges salariales sont deux fois plus élevées que dans l'UE, et contrairement à notre pays, le marché des fruits et légumes y bénéficie de subventions énormes. Ces distorsions de concurrence annuleront ou renchériront massivement les mesures en faveur de l'exportation proposées par le groupe de travail. La FUS émet également une grosse réserve quant au financement totalement incertain à ce jour. Il devrait de plus être garanti à long terme, au moins partiellement, les garanties à court terme étant insuffisantes. Un autre point qui reste à éclaircir est la répartition des moyens en faveur des différentes mesures et des différents échelons de l'économie alimentaire.

La FUS reconnaît toutefois l'importance du travail réalisé par le groupe de travail mandaté par le Département fédéral de l'économie, et elle considère que le rapport propose une palette complète de mesures. Il faut maintenant les développer davantage et mettre des accents.

Pour tout renseignement:

*Bruno Pezzatti, Directeur
tél. 041 728 68 10, bruno.pezzatti@swissfruit.ch*

*Rolf Matter, dépt. Information + RP,
tél. 041 728 68 60, rolf.matter@swissfruit.ch*